

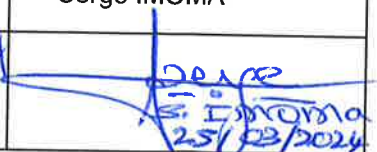



PRINCIPALES MODIFICATIONS DES REVISIONS

N° Révision	Date de révision	Auteur	Principales modifications de la révision
00	28/10/2015	Groupe de travail	Version initiale
01	14/05/2016	Emmanuel NSOUMB	Page de garde
02	19/06/2018	Emmanuel NSOUMB	Révision générale
03	24/02/2023	Emmanuel NSOUMB	Prise en compte fusion Mise à jour plans d'escalade Mise à jour des contacts des responsable
04	21/03/2024	Emmanuel NSOUMB	Standards de performance ASI V3 chapitre 6.1

	Rédacteur :	Vérificateur :	Approbateur :
Fonction :	Responsable environnement	Superviseur HSE-FORM-COM	Surintendant HSEQ
Nom:	Emmanuel NSOUMB	Catherine MOMHA	Serge IMOMA
Date et Visa:	 25-03-24	 25-03-2024	 25/03/2024

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	Procédure d'urgence : Émission et de dispersion anormale des rejets de l'air		
HSE PRO 50 025	Date de création : 28/10/15	Date de révision : 21/03/2024	N° révision : 04

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. OBJECTIF	3
2. CHAMP D'APPLICATION	3
3. DOCUMENTS DE REFERENCE.....	3
4. GLOSSAIRE / DEFINITION	3
5. RESPONSABILITES	3
6. MODE DE REJET.....	4
7. CARACTERISTIQUES DES EMISSIONS.....	4
7.1. IDENTIFICATION DES SOURCES DE POLLUTION ET SEUIL D'ALERTE	4
7.2. LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE D'AIR AMBIANT.....	5
7.3. PARAMETRES D'ECHANTILLONNAGE, FREQUENCE ET METHODES D'ECHANTILLONNAGE.....	7
8. GESTION DES RISQUES LORS DE CHAQUE DEPASSEMENT DE SEUIL.....	8
8.1. REJET FLUORURES GAZEUX ET PARTICULE	8
8.2. REJET BENZO (A) PYRENE (HAP).....	9

1. OBJECTIF

Définir les actions à mener lors d'émission de gaz et fumées non maîtrisés lors :

- D'une panne
- D'un mauvais réglage
- D'un mode dégradé

2. CHAMP D'APPLICATION

Ce programme concerne l'ensemble du personnel et les entrepreneurs travaillant sur le site Alucam/Socatral (y compris CMES et Centre Scolaire) et la communauté susceptible d'être exposés aux différentes sources de pollution.

3. DOCUMENTS DE REFERENCE

Nationale	<ul style="list-style-type: none"> • NORMES ENVIRONNEMENTALES ET PROCEDURE D'INSPECTION DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES AU CAMEROUN
Niveau Groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Standard E2 : Contrôle de la qualité de l'air • Standard E4 : émission de gaz à effet de serre
Niveau Supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Politique HSEQ du site

4. GLOSSAIRE / DEFINITION

HSEQ	Hygiène & Santé, Sécurité, Environnement, Qualité
HSEQ MS	Système de management HSEQ
CoDir	Comité de direction usine
CHST	Comité Hygiène et Sécurité du Travail
CMES	Centre Médical des Entreprises de la Sanaga

5. RESPONSABILITES

Le Directeur du site	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valide les seuils de rejet pour chaque polluant ▪ Met à disposition les ressources et moyens nécessaires à la mise en application du programme ▪ Informe l'administration pour tout incident significatif pouvant avoir un impact sur l'environnement et la communauté
Les membres du CoDir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participent à la validation des seuils ▪ Veillent à ce que la procédure soit communiquée auprès de leurs équipes ▪ Mettent en œuvre la procédure dans leurs secteurs et s'assurent de son respect. ▪ S'assurent de la bonne marche des équipements de traitement des gaz et du procédé
Le surintendant du service HSEQ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifie et propose au CoDIR les seuils règlementaires avant une proposition pour validation. ▪ Coordonne l'implantation et le suivi des appareils de mesure ▪ Informe les secteurs et le directeur de l'usine des impacts environnementaux et santé en cas de dérive d'un équipement ▪ communique au besoin avec le CHST, et les administrations concernées
Le Superviseur HSE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En liaison avec la direction, met en place une stratégie de communication

FORM COM	avec les communautés.
Le Responsable Hygiène & Environnement du site	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assiste les secteurs dans leurs démarches d'analyse de risque, met à jour le programme et le registre des risques.

6. MODE DE REJET

Les points de rejet dans le milieu naturel sont en nombre réduit, soit 06 cheminées dans l'ensemble du site industriel Alucam. Les ouvrages de rejet permettent une bonne diffusion des effluents dans le milieu naturel avec des diamètres de 20 cm environ.

Les rejets dans l'atmosphère sont collectés et évacués par l'intermédiaire de cheminées pour permettre une bonne diffusion des rejets. La forme des conduits notamment dans leur partie la plus proche du débouché à l'atmosphère favorise au maximum l'ascension des gaz dans l'atmosphère.

7. CARACTERISTIQUES DES EMISSIONS


7.1. Identification des sources de pollution et seuil d'alerte

Un audit environnemental a été mené en octobre 2011 conformément au Décret n° 2005/0577/PM du 23 février fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et validé par le certificat de conformité environnemental de février 2012 ; sur la base de cette évaluation, les émissions de gaz liées à nos opérations sont :

- Fluorures gazeux et particulaires (HF, Fp)
- Benzo (a) pyrène (HAP)
- Dioxyde de soufre (SO₂)
- Poussières totales et fines (PT et PM₁₀)
- Monoxyde de carbone (CO)

Parmi ces émissions, les principales sources de nuisance potentielle sur les communautés sont les suivantes :

- Fluorures gazeux et particulaires (HF, Fp).
- Benzo (a) pyrène (HAP).
- Dioxyde de soufre (SO₂).
- Poussières totales et fines PM₁₀
- Monoxyde de carbone (CO)

 alucam <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	Procédure d'urgence : Émission et de dispersion anormale des rejets de l'air		
	HSE PRO 50 025	Date de création : 28/10/15	Date de révision : 21/03/2024 N° révision : 04

Valeurs limites dans les cas des émissions

Substances	Seuil d'alerte NC	
	2058:	2021
Fluorures gazeux et particulaires (HF, Fp)	≤ 700 g/tAl	D> 500 g/h
Fluorures gazeux	≤ 250 g/tAl	
Benzo (a) pyrène (HAP)	0,1 mg/m ³	D> 0,5 g/h
Poussières totales et fines	30 mg/m ³	
Carbone total (CO+CO ₂)	50 mg/m ³	


Valeurs limites dans les cas des imissions

Substances	Seuil d'alerte NC	
	2058:	2021
Fluorures gazeux et particulaires (HF, Fp)	10 g/m ³	D> 500 g/h
Benzo (a) pyrène (HAP)	20 g/m ³	D> 2 kg/h
Poussières totales et fines	50 à 100 mg/m ³	
Dioxyde de soufre	50 µg/m ³	
Monoxyde de carbone (CO)	30 mg/m ³	

7.2. Localisation des stations de mesure d'air ambiant

Le site industriel Alucam a mis en place 05 stations statiques d'échantillonnage de l'air au papier à la chaux. Ces stations statiques sont les suivantes :

- Billalang
- Ex Rim

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	Procédure d'urgence : Émission et de dispersion anormale des rejets de l'air		
HSE PRO 50 025	Date de création : 28/10/15	Date de révision : 21/03/2024	N° révision : 04

- Digue
- Station des eaux
- Dom EDING

En outre, le site industriel Alucam a mis en place 02 stations de préleveurs dynamiques permettant d'échantillonner l'HF, le HAP et le SO₂ :

- Ex RIM : zone la moins exposée
- Cité fromager : zone la plus exposée (actuellement vandalisée et en attente de remplacement)

Chaque cabine contient les équipements suivants :


- Un préleveur de poussières pour analyse de HF et HAP : le partisol
- Un analyseur de SO₂ : Le SG 2000 G

Le choix de ces deux sites pour abriter les cabines de contrôle de la qualité de l'air a été guidé par les critères suivants :

- Disponibilité d'une source d'énergie
- Sécurité du matériel par rapport aux éventuels actes de vandalisme,
- Aération de la zone,
- Position par rapport aux vents dominants,
- Proximité par rapport aux habitations,
- Proximité par rapport aux stations de papier à la chaux

7.3. Paramètres d'échantillonnage, fréquence et méthodes d'échantillonnage

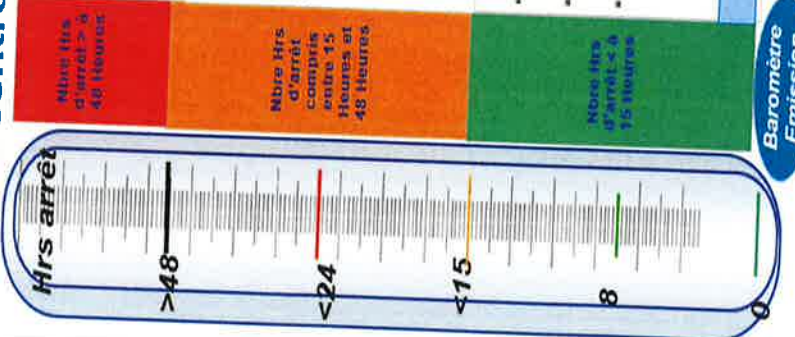
N° de station	Paramètre	Fréquence et type de suivi	Méthode d'échantillonnage
Cité Fromager	HAP	1x/10 jours composé (24h)	Préleveur dynamique
	SO2	en continu Relevé 1x/mois	
	HF	1x/10 jours composé (24h)	
Station des eaux	HF	en continu Relevé 1x/mois	Papier à la chaux
Digue	HF	en continu Relevé 1x/mois	Papier à la chaux
Ex RIM	HAP	1x/10 jours composé (24h)	Préleveur dynamique
	SO2	en continu Relevé 1x/mois	
	HF	1x/10 jours composé (24h)	
	HF	en continu Relevé 1x/mois	Papier à la chaux

 alucam <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	Procédure d'urgence : Émission et de dispersion anormale des rejets de l'air	
	HSE PRO 50 025	Date de création : 28/10/15
	Date de révision : 21/03/2024	N° révision : 04


8. GESTION DES RISQUES LORS DE CHAQUE DEPASSEMENT DE SEUIL

8.1. Rejet fluorures gazeux et particule

Actions à mettre en place en fonction du baromètre du temps d'arrêt des centres de captation pour les rejet fluoré


 <p>Hrs arrêt</p> <p>>48</p> <p><24</p> <p><15</p> <p>8</p> <p>0</p> <p>Baromètre Emission</p>	<ul style="list-style-type: none"> Point journalier Surintendant HSE & ELY jusqu'à la remise en marche du centre Declenchement du BRMP Informez les administrations Point journalier équipe Point info centre service Point info centre Direction Information surintendant ELY et HSEQ 	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement des équipes de maintenance et captation. Intervention Responsable Environnement et captation 	<ul style="list-style-type: none"> A l'immédiat A l'immédiat 	<p style="text-align: center;">IMPACT ENVIRONNEMENT</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Analyse préliminaire quotidien Information superviseur ELY Mention sur le registre captation et HSEQ 	<ul style="list-style-type: none"> Les postés de la captation 	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage du circuit avant remise en marche du centre de captation 	<p style="text-align: center;">IMPACT ENVIRONNEMENT</p>

LES REACTIONS A AVOIR

 alucam <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	Procédure d'urgence : Émission et de dispersion anormale des rejets de l'air	
	HSE PRO 50 025	N° révision : 04
Date de création : 28/10/15	Date de révision : 21/03/2024	

8.2. Rejet Benzo (a) pyrène (HAP)

Actions à mettre en place en fonction du baromètre sur le dépassement des normes de rejet BaP

Dépression > -1000 Pa	IMPACT ENVIRONNEMENT	IMPACT ENVIRONNEMENT
 Hrs arrêté	<ul style="list-style-type: none"> Analyse vibratoire des ventilateurs Contrôle des collecteurs Administration informée 	<ul style="list-style-type: none"> Equipe Maintenance prédictive Maintenance Secteur Direction Usine
Dépression comprise entre -1800 Pa et -1000 Pa	<ul style="list-style-type: none"> Vérification de la transmission des différents ventilateurs Vérification de l'étanchéité des bouches d'aspiration du collecteur et du four 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenance Secteur Procédé / Production
Dépression < -1800 Pa	<ul style="list-style-type: none"> Relevé par poste de la valeur de dépression Analyse quotidienne des variations sur la dépression 	<ul style="list-style-type: none"> Equipe Procédé Equipe Production Maintenance Secteur
Baromètre Emission	LES REACTIONS A AVOIR	

 <small>compagnie camerounaise d'aluminium</small>	EMISSION ET DISPERSION ANORMALE DES REJETS DANS L'AIR		
	HSE PRO 42 025	Date de création : 28/10/2015	Date de révision : 21/03/2024

Annexe 1 : Contacts en cas d'incident/accident lié aux rejets hors norme.

Contact	Adresse	Téléphone
Pompiers	ULCI	155
Responsable Captation	ALUCAM	4769/ 80302
Responsable Production ELY	ALUCAM	47 72/ 80424
Responsable Production FAC/AAP	ALUCAM	48 01 / 80180
Équipe mesure	ALUCAM	44 78/ 80253